

## RESTRUCTURATION EN SITE OCCUPE

Situé à proximité du centre-ville, le collège de Romillé a été construit dans les années 70 et étendu en 2004.

Le projet a pour but de porter la capacité du collège de 435 à 700 élèves. A cette occasion, il a été décidé de faire également effectuer l'ensemble des travaux annexes :

- La restructuration et l'agrandissement des locaux d'enseignement
- La restructuration et l'agrandissement des locaux d'accompagnement et administratifs
- La restructuration et l'agrandissement de la demi pension
- Création d'un accès livraisons
- La mise en accessibilité de l'établissement
- La mise en conformité des installations électriques de l'établissement
- L'aménagement des espaces extérieurs

Le projet est pensé pour répondre aux différents objectifs et contraintes :

- La qualité de la vie à l'intérieur de l'établissement
- L'ouverture sur la vie de la cité
- L'évolutivité des bâtiments
- Un délai contraint et en site occupé
- L'accessibilité des bâtiments
- L'économie globale du projet
- Le cout d'exploitation

Maître d'ouvrage Conseil Général d'Ile-et-Vilaine

Architecte Mabire Reich

Délais 20 mois

Surface 7 785 m2

Mission OPC

Montant des travaux 5,7 M€ HT

Livraison 2022

